



CHEF(FE) DE SERVICE SERVICE LOGISTIQUE ET SANTE



Sous-direction santé et bien-être



Direction départementale du SDIS 76
6, rue du verger
76190 YVETOT

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
Protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Missions de la sous-direction santé et bien-être

La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers ;
L'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude des sapeurs-pompiers professionnels et de la médecine d'aptitude des sapeurs-pompiers volontaires ;
Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du comité d'hygiène et de sécurité ;
Le soutien sanitaire des interventions des services d'incendie et de secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers ;
La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personnes ;
La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service ;
Sécurité, prévention et qualité de vie en service.

Dimensionnement de la sous-direction santé et bien-être

3 médecins professionnels ;
3 cadres de santé ;
3 infirmiers professionnels ;
1 pharmacien professionnel ;
120 agents volontaires médecins, infirmier, pharmaciens, préparateurs, psychologues ;
Personnels administratifs et techniques : 8

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Chefferie de la sous-direction Santé et bien-être

Liaisons fonctionnelles

Internes : Chef de la sous-direction, son adjoint, les SSSM des groupements territoriaux, les autres professionnels de santé du SDIS, les chefs de centre d'incendie et de secours, les groupements, directions et services, les services demandeurs de produits pharmaceutiques.

Externes : Les administrations et services à vocation sanitaire et sociale, les autorités sanitaires, le conseil de l'ordre des pharmaciens et les fournisseurs.

Missions principales

Assurer la gérance de la PUI ;

Dans le respect des législations et réglementations en vigueur :

- Participation à la définition des orientations stratégiques du service de santé et de secours médical :
 - Participer à la politique de prévention du service ;
 - Participer à la prise en compte des questions de santé, de sécurité et de bien-être au travail ;
 - Proposer et/ou participer aux études et actions de recherche menées par la sous-direction santé et bien-être validées par le médecin-chef ;

- Élaboration, suivi et exécution du budget du service logistique ;
 - Participation à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de service.
- Assistance et conseil au médecin-chef :
- Élaborer le livret thérapeutique ;
 - Participer sous l'égide de l'infirmière santé au travail à l'élaboration et à l'évaluation des protocoles hygiène et en assurer la traçabilité ;
 - Organiser, suivre et assurer la traçabilité de l'élimination des DASRI ;
 - Participer à la surveillance de l'équipement médico secouriste du SDIS ;
 - Assurer une veille réglementaire et une veille sanitaire ;
 - Participer aux missions de prévision, de prévention et aux interventions dans le domaine des risques naturels et technologiques ;
- Organisation, mise en œuvre et évaluation de la politique de la sous-direction dans son domaine d'activité :
- Piloter, coordonner et organiser l'activité des pharmaciens et des personnels placés sous son autorité ;
 - Organiser et sécuriser le circuit du médicament à l'échelle du département ;
 - Assurer la gestion, l'approvisionnement, le contrôle, la détention et la dispensation des produits pharmaceutiques ainsi que des matériels médicaux non stériles et matériels médico-secouristes sur l'ensemble du département ;
 - Organiser la continuité de service ;
 - Vérifier les dotations réparties sur le département ;
 - Assurer la traçabilité des produits de santé ;
 - Veiller au respect des bonnes pratiques pharmaceutiques et de la réglementation pharmaceutique ;
 - Information et formation sur la bonne utilisation des produits de santé (médicaments, DMS, DMNS, etc.) et des protocoles hygiène du département ;
 - Assurer les vigilances sanitaires et la gestion des alertes et incidents sanitaires ;
 - Élaborer et mettre en œuvre des procédures relatives à la démarche qualité au sein du SSSM ;
 - Établir le rapport annuel des activités pharmaceutiques ;
- Participer, identifier et mettre en œuvre les besoins en formation :
- Participer aux actions de formation des sapeurs-pompiers : hygiène, RCH, Rad, NRBCe, SAP, etc. ;
 - Participation aux actions de formation et d'information ;
- Participation aux missions de secours d'urgence :
- Participer à l'activité opérationnelle et aux astreintes pharmaceutiques ;
 - Conseiller le médecin chef ou le DDSIS et participer à l'élaboration des divers plans de secours en coordination avec les services concernés, notamment en matière de risques technologiques, radiologiques, biologiques et toxicologiques ou NRBC-e ;
 - Organiser ou participer au déploiement logistique du SSSM lors d'urgences collectives (plan NOVI) ;
 - Gérer les lots et mise en œuvre PMA pour délivrance sur intervention ;
 - Gérer et réapprovisionner en urgence l'oxygène et les produits pharmaceutiques nécessaires sur des opérations de grande ampleur ;
 - Participer au soutien sanitaire des interventions ;
 - Organiser et participer à la gestion des crises sanitaires (pandémie, intempéries, inondations, neige...) ;
- Veille scientifique et formation continue :
- Se former à l'évolution des techniques, des médicaments, de la législation... par la formation continue, la participation à des colloques, des lectures spécialisées...

Missions secondaires

Sans objet

Emploi opérationnel (SP)



Le pharmacien de sapeur-pompier est un moyen opérationnel du Sdis destiné à la mise en œuvre exceptionnelle de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) dans les plans de secours. Il peut permettre l'ouverture de la PUI, l'acheminement et la distribution de dispositifs médicaux, des médicaments et de l'oxygène sur l'ensemble du département. Ils ne sont pas soumis à une contrainte de permanence opérationnelle.

Filières et plages de grades du poste

SPP

ADM

TECH

Pharmacien de classe normale à
pharmacien de classe exceptionnelle

Formations et diplômes

Docteur en pharmacie ;
Indépendance dans l'exercice de l'art ;
Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59).

Connaissances

Des modalités d'ouverture d'un établissement pharmaceutique et des bonnes pratiques (Distribution...) ;
Des problématiques du terrorisme NRBC, Pandémie Grippale... ;
De l'organisation de l'Etat, du système sanitaire en France ;
Démarches projet et qualité ;
Droit des Marchés publics ;
Des principales règles de gestion comptable et budgétaire de la fonction publique territoriale et de ses opérateurs ;
De l'organisation du système de santé français et avoir des notions de santé publique et de sécurité sanitaire ;
Du dispositif national de défense et de sécurité ;
Des concepts et techniques logistiques de stockage et d'approvisionnement ;
Des principes de gestion du budget de l'Etat et des opérateurs ;
Des outils et applications informatiques spécifique au service.

Savoir-faire

Maîtriser les règles d'assurance de la qualité / contrôle interne ;
Rédiger des documents administratifs et à usage interne (notes, compte rendus...) ;
Mettre en forme, exploiter, interpréter des éléments chiffrés ;
Adapter l'organisation et les méthodes de travail ;
Conduire une réunion ;
Manager une équipe de collaborateurs (objectifs, entretien professionnel et formation) ;
Déployer au niveau du service le management de la qualité ;
Savoir analyser ou faire une synthèse pertinente d'une situation ;
Gérer les relations avec les prestataires.

Savoir-être

Qualités relationnelles, méthode, rigueur, esprit d'équipe et de progrès seront des atouts ;
Savoir travailler avec d'autres ;
Etre capable de confidentialité et de discrétion ;
Savoir s'organiser ;
Savoir s'adapter ;
Etre capable d'autonomie, d'initiative ;
Sens des responsabilités et du service public ;
Etre capable d'être force de proposition et d'innovation ;
Savoir rendre compte ;
Etre disponible ;
Etre capable de négocier ;
Devoir de réserve et respect du code de déontologie
Etre capable de représenter le service.



Encadrement

Agents du service logistique santé et équipe de pharmacien volontaire.



- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de fonction
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage



Poste à temps complet ;
 Poste éligible au télétravail ;
 Très grande disponibilité ;
 Continuité de service indispensable
 (astreinte ou disponibilité) ;
 Déplacements fréquents sur l'ensemble du
 département ;
 Horaires irréguliers en soirée, week-end,
 jours fériés avec amplitude variable en
 fonction de l'organisation des astreintes,
 de l'activité de secours et d'intervention.



Moyens informatiques et bureautiques



Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Pour les officiers : Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

Restauration collective (Titres Restaurant si télétravail)

N° du poste : 77

MAJ : 26/04/2022

PB : Oui Non



- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) :



Chef de la sous-direction Santé et bien-être.
 02.35.56.11.61